

Siège social :	Piste Municipale de Candie Chemin de la Saudrune 31100 TOULOUSE
Contact :	e-mail : ffmc31@ffmc.fr site internet : http://31.ffmc.fr

C.R.¹ DU C.D.R.² DU 15/02/2014

Intro :

Les C.D.R. ont lieu 2 fois par an. Le dernier a eu lieu à Toulouse au Circuit Candie le 18/10/2013 et cette fois ci il a eu lieu à Valence d'Agen. Nous avons été « royalement » reçus par la FFMC du 82.

La séance s'ouvre à **10 h 00**

Ordre du Jour :

- I- **Infos Structures**
- II- **Préparation Assises**
- III- **Organisation Motard(s) d'Un Jour**
- IV- **Fédéralisme des Statuts**
- V- **Municipales & Européennes**
- VI- **Baisse Vitesse**

- I- **Infos Structures**

La Mutuelle des Motards

Il y a le C.A. de la Mutuelle des Motards aujourd'hui, c'est sûrement l'une des raisons qui fait qu'il n'y ait pas d'administrateurs.

Les délégués sont apparemment en diminution sous quel prétexte ?! Quelles sont les raisons pour lesquelles les Délégués ne peuvent plus souscrire de contrats ni donner des conseils en tant qu'amateurs ???

Léo (ex délégué « viré » par vote en septembre 2013) très « remonté » parle de pression morale ; il estime que le Bureau National n'a pas voulu se positionner ; mais qu'il devrait s'en soucier...

Certains adhérents veulent connaître la position du Bureau National ; Francis n'est pas autorisé à la donner – bien que celui-ci ait apparemment « statué » sur le sujet - les gens qui souhaitent la connaître peuvent toujours poser la question lors des prochaines Assises...

Pierre de Toulouse parle de possibles dérives, plus de Commissions A3 ??? Plus le droit de beaucoup de choses auxquelles ils avaient accès auparavant, à croire que c'est une question politique/démocratique ?! Mais cela réduit petit à petit le rôle du « Délégué Bénévole » qui n'a plus la possibilité de faire passer les

1 C.R. : Compte Rendu

2 C.D.R. : Conseil De Région

Siège social :	Piste Municipale de Candie Chemin de la Saudrune 31100 TOULOUSE
Contact :	e-mail : ffmc31@ffmc.fr site internet : http://31.ffmc.fr

messages malgré toute sa bonne volonté... Ce contact humain se perd au profit de la souscription par Internet. Il en parle comme une véritable souffrance.

Où est passé le temps où les Délégués étaient mandatés par la Fédération Nationale et approuvés par l'Antenne Locale ?! Dommage que la « saveur » se perde, que les liens se distendent en ces périodes charnières des A.R. (Assemblées Régionales) qui vont commencer à partir du 10/03/2014.

Magazine « Motomag »

Ce magazine appartient pour 50% à la FFMC et pour 50% à la Mutuelle des Motards.

Jusqu'à fin 2013 « Le caillou dans la flaque » était pris en charge par Motomag, à partir de 2014 c'est la FFMC qui va le prendre en charge à 100%

« Jérôme-Colère de la 47 » a été mandaté pour faire un retour sur ce magazine.

Ce mensuel subit une baisse des ventes mais finit malgré tout l'année sur un bilan positif et ce grâce à toutes les structures autour qui la soutiennent : FFMC, AFDM et Mutuelle des Motards...

Le départ de deux éléments de grande valeur non remplacés laissent présager une année 2014 assez difficile ; alors que de grands projets sont en cours :

- Préparation du guide du motard ; dont la sortie est prévue là en février 2014
- Site Internet remis au goût du jour avec plus de forums qui auraient bien besoin de modérateurs volontaires...
- **Deux Nouveaux Univers** vont voir le jour : **Tourisme** et **Urbain** qui devraient tendre à renforcer l'importance des motards...
- La présence de Motomag sur les Réseaux Sociaux (à grand renfort de « Partager » / « Liker ») est renforcée...

La 31 informe que chez elle, c'est Selim ABDI qui a été élu « Correspondant Motomag »

La Fédé-Loisirs

La Fédé-Loisirs a « gelé provisoirement » la participation à l'évènement « Des Tasses pour Un Bol » la raison en serait le prix demandé par les Éditions Larivière pour le traditionnel Tour de Circuit des Cyclos/Mobyettes devenu payant (9 000€) du fait de la désolidarisation de la Mutuelle des Motards à leur Sté ?!

Financièrement la FFMC Nationale allouerait env. 30 000€ à la Fédé-Loisirs et la Mutuelle des Motards aurait alloué à la Fédé-Loisirs a somme de 35 000€. Malgré cela seules 6 Assos sur 15 seraient présentes à cette manifestation ; pourtant la Fédé-Loisirs fête cette année ses 30 ans d'existence.

La Fédé-Loisirs propose aux Cyclos d'accompagner sur un trajet d'env. 100 kms sur le tracé du « Dark Dog Moto Tour » le 03/10/14. Ensuite le lendemain (04/10/14) 2^{ème} épreuve qui consistera à accompagner sur une distance de 3kms 1h avant les « pros ». Le meilleur « Mober »/la meilleure équipe obtiendra la possibilité de passer son « Permis 125 »

Siège social :	Piste Municipale de Candie Chemin de la Saudrune 31100 TOULOUSE
Contact :	e-mail : ffmc31@ffmc.fr site internet : http://31.ffmc.fr

La Mutuelle des Motards soutient Le Dark Dog Moto Tour ; qui est un Rallye Routier qui partira cette année de l'Est de la France pour arriver dans le Sud-Est.

L'AFDM³

Création d'une AFDM dans le 26 ; l'AG a lieu aujourd'hui (15/02/14). Ils recherchent des animateurs bénévoles tels que Secrétaires, Trésoriers etc... Si certains d'entre nous connaissent des équipes qui fonctionnent bien qu'ils n'hésitent pas à les conseiller...

85 stages seraient d'ores et déjà programmés ; l'AFDM se déplace ainsi de plus en plus... A noter qu'il est possible de demander des subventions afin d'organiser des Stages de Perfectionnement. Ces stages reviennent à 440€ (Prix Public) avec une remise de 10% aux adhérents FFMC.

Toutefois il devient de plus en plus difficile de trouver des pistes et un terrain propre et dégagé assorti de salles de réunions, d'un hébergement et de lieux de restauration... Ce sont des paramètres à prendre en compte lors de l'organisation de Conseils De Région ou tout autre événement car il faut toujours avoir à l'idée que les adhérents peuvent venir de toute la France...

Les points à cibler où des écoles agréées AFDM feraient défaut sont : Toulouse, Pau, Tarn, Agen et Auch !!!

Le Gouvernement serait en train de faire des ajustements pour les permis à venir, car il y a des soucis de places... La solution serait de « Privatiser » les Inspecteurs du Permis. La majorité au contraire pense que ce serait « la porte ouverte à toutes les dérives possibles... »...

La FFMC Nationale dispose de documents (4 différents) ne pas hésiter à en faire la demande.

L'AFDM envisagerait de créer son propre centre de formation en créant une structure commerciale sur la base d'une coopérative. Pour ce faire les Antennes vont être sollicitées afin de créer un Capital de Départ !!!

Il faut savoir qu'on peut adhérer en tant que particulier à l'AFDM pour env. 15€/an.

« Céline du 46 » rapporte elle qu'ils organisent 1 Stage tous les ans ; pris en charge à hauteur de 50% par le PDASR (facilités familiales par Easy Rider ???)

II- Préparation des Assises

Pour voter aux Assises il faut 3 délégués maximum par Antenne (si 3 personnes présentes = 3 voix, si 1 seule personne = 1 voix)

Change-t-on le système de vote ?!

3 AFDM : Association pour la Formation Des Motards

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Siège social :	Piste Municipale de Candie Chemin de la Saudrune 31100 TOULOUSE
Contact :	e-mail : ffmc31@ffmc.fr site internet : http://31.ffmc.fr

III- Organisation « Motard(s) d'Un Jour

Le BN préconise idéalement cette journée dans la semaine du 16 au 24 Mai 2014. Pour la bonne et simple raison qu'elle interviendrait bien après Les Municipales et bien avant les Assises ce qui laissera plus de temps pour communiquer dessus.

Qui cibler ?! :

- Conseils Régionaux (voierie),
- Préfets & Directeurs de Cabinets,
- Maires,
- Intercommunes...

Beaucoup d'Antennes rapportent que « pour bien faire » les délais sont trop courts !!!

IV- Fédéralisme des Statuts

Leur modification est prévue pour 2015 et elle ne se fera pas sans une grande A.G.E. ⁴ La demande émane de la Commission Juridique de la FFMC elle-même et non du BN.

La FFMC Natio propose des pistes de travail notamment sur l'article quant aux modalités de radiation d'un membre par exemple... Mais ce ne sont QUE des pistes...

Francis CERVELLIN précise que Le BN n'est pas ici pour « régner en Dieu Tout Puissant » mais pour mener au mieux les demandes des Antennes et savoir quelle « direction » nous souhaitons prendre, quel sens nous souhaitons donner à la Fédé...

Une des Adhérentes souligne qu'elle ne trouve pas que « en colère » et « citoyen » soient incompatibles... Elle s'attire les « ires » de certains coordinateurs...

Il est à prendre en compte que les valeurs de la FFMC sont ancestrales et bien ancrées et qu'elles sont portées par des militants à qui elles tiennent à cœur et qui croient en elles...

V- Municipales et Législatives

« La Tina » décroche et perd le fil...

⁴ A.G.E. : Assemblée Générale Extraordinaire

Siège social :	Piste Municipale de Candie Chemin de la Saudrune 31100 TOULOUSE
Contact :	e-mail : ffmc31@ffmc.fr site internet : http://31.ffmc.fr

VI- Baisse de la Vitesse

En ce moment TOUS les candidats lisent la presse, donc on aurait tout à gagner en faisant des actions « pertinentes » qui feraient « le buzz » médiatisées qui vaudraient à elles seules tous les plus beaux discours possibles !!!

Beaucoup d'Assos dans le Nord ont tenté de faire du « lobbying » lors de l'imposition du « e-call » à partir de 2015 dans les nouveaux véhicules.

Tout cela implique un « flicage » intempestif ; l'installation d'électroniques sur les véhicules est un véritable « piège à fric ».

L'ABS est désormais obligatoire sur toutes les motos neuves en Europe...

Pour l'instant le discours à privilégier est que « Nous ne faisons rien » afin de surprendre justement. Mais rien n'empêche une Antenne de participer à une action organisée par une autre Antenne Voisine et « lycée de versailles »...

A noter tout de même que pour Paris l'annonce a été faite et à peine une semaine après les panneaux étaient installés. Il avait même été dit qu'il y aurait une indulgence et ça n'a pas été le cas.

« La 47 » va elle appliquer « le principe de précaution » en faisant une action dont elle seule connaît les paramètres.

Le prochain Conseil De Région sera organisé par l'Antenne 65.

La Séance est levée à : **17 h 00**